ART. PREMIER N° 962

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 962

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

Substituer aux alinéas 35 et 36 l'alinéa suivant :

« 2° Le II de l'article 3 est abrogé. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire de la France insoumise propose de supprimer l''État d'urgence sanitaire instauré en Guyane, ainsi que ceux que ce projet de loi prévoit pour la Réunion et la Martique.

La Guyane vit sous état d'urgence depuis la loi du 31 mai dernier. Or, en dépit de cet état d'urgence qui dure depuis plusieurs mois, la Guyane reste, selon le dernier avis du conseil scientifique « le territoire où la situation est la plus préoccupante actuellement ». Le conseil scientifique pointe le fait que « la tension hospitalière reste très forte » avec une grande majorité de lits de réanimation occupés. Enfin, avec 12 % de la population complètement vaccinée (contre 35 % en France métropolitaine), et 25 % de plus de 75 ans, l'état de la vaccination y est particulièrement alarmant.

L'état de la vaccination en Martique (17 % de personnes ayant reçu une première) et à la Réunion (28 %) est lui aussi inquiétant.

Voici donc les fruits de mois entiers de réponses uniquement sécuritaires, de couvre-feu à l'utilité contestée et d'états d'urgence liberticides. Plutôt que ces palliatifs attentatoires aux libertés, il conviendrait de mener une vraie politique de rééquilibrage, d'investisement massifs dans les hôpitaux vétustes et saturés ainsi que dans la médecine de ville. Il est urgent de mettre en place un

ART. PREMIER N° 962

plan vaccinal d'urgence dans les outre mer, notamment en informant mieux les populations et en intensifiant la politique de l'aller vers.

Plutôt que de s'evertuer à restreindre les libertés partout où il le peut, ce Gouvernement doit impérativement changer de priorités. Soigner, informer, convaincre : telles doivent être les orientations qui permettront de rééquilibrer la situation sanitaire chez nos compatriotes des outremer.